

Année :

DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ HEBDOMMAIRE
DE CHANONAT



Nom et prénom du demandeur
Raison sociale
Adresse
Téléphone fixe / téléphone mobile
Email
Nature des marchandises vendues (soyez le plus précis possible)
Type d'installation	<input type="checkbox"/> Camion magasin <input type="checkbox"/> Remorque <input type="checkbox"/> Étalage
Besoins	<input type="checkbox"/> Électricité avec ampérage souhaité..... <input type="checkbox"/> Eau

Déclaration certifiée exacte,

Je soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du règlement du marché et m'engage à m'y conformer sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à, le **Signature**

Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée :

N° de demande :

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

L'autorisation de vente est subordonnée à la production des justificatifs suivants

Document à retourner en mairie à l'adresse suivante : mairie-chanonat@wanadoo.fr

Pour les professionnels (y compris les auto-entrepreneurs) :

- Pièce d'identité (C.N.I., passeport, carte de séjour, ...) ;
- Attestation de l'assurance Responsabilité civile professionnelle en cours de validité et couvrant l'activité sur les marchés ;
- De la « carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante» **ou**, pour les nouveaux déclarants exerçant une activité ambulante, du certificat provisoire (valable 1 mois) ;

Les producteurs doivent détenir :

- Carte d'inscription à la mutualité sociale agricole (MSA) en cours de validité ;
- Assurance en cours de validité (attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle) ;
- le cas échéant, demande d'autorisation pour dégustation et vente de vins ;

Modalité de paiement	Montant du droit de place	Liquidation du droit de place
Annuel	50 € / an	à chaque début d'année pour l'année civile en cours.
Trimestriel	20 € / trimestre	à chaque fin de trimestre pour l'année civile en cours.
Au passage	2 € / passage	à chaque fin de trimestre pour l'année civile en cours.